

Château de la Frémoire - 44120 VERTOU

DECLARATION de REVENDICATION
RECOLTE 2011

Cette Déclaration de Revendication doit être envoyée au SDAOC MUSCADET Château de la Frémoire, 44120 VERTOU, pour le 25 novembre 2011, dernier délai, pour ceux qui souscrivent une Déclaration de Récolte papier ou 15 décembre 2011, dernier délai, pour ceux qui remplissent une Déclaration de Récolte par internet.

Dans tous les cas elle doit être accompagnée des Déclarations de Récolte et des Déclarations de Modifications de Structure intervenues depuis la récolte précédente.

Pour les producteurs qui souhaitent commercialiser du MUSCADET Primeur dès le 3^{ème} jeudi de novembre ou du MUSCADET AC dès le 1^{er} décembre, la Déclaration de Revendication doit parvenir au SDAOC MUSCADET 15 jours avant ces dates de mise à la consommation.

Mairie de : _____ N° _____ Numéro d'exploitation _____
(lieu de déclaration de récolte) des déclarations de récolte au cadastre viticole
Numéro SIRET _____

LE SOUSSIGNE: Raison Sociale _____ NOM de l'exploitation _____
Tél. _____ Fax _____
E-mail _____

NOMS – Prénoms des Associées _____ Tél/Portable _____
_____ Tél/Portable _____

NOM(S) de domaine : _____

Lieu- dit _____ Commune _____

Adresse du chai : Lieu-dit _____ Commune _____

	Superficie pondérée en production		Superficie pondérée en GROS PLANT
	avec mention SUR LIE	sans mention	
AOC MUSCADET SEVRE et MAINE	HA	HA	
AOC MUSCADET COTEAUX de la LOIRE	HA	HA	
AOC MUSCADET COTES de GRANDLIEU	HA	HA	
AOC MUSCADET	HA	HA	
AOC GROS PLANT du PAYS NANTAIS			HA

REVENDIQUE les Appellations d'Origine suivantes pour les volumes détaillés ci-après :

Avec MENTION SUR LIE

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
	Volume de Réserve distillé	Volume de Réserve revendiqué	Volume de Récolte 2011 revendiqué	Volume TOTAL revendiqué en 2011 Colonnes 2 + 3	Volume de Réserve restant en stock dans la limite de 14 HI/Ha
AOC - MUSCADET SEVRE et MAINE	HL	HL	HL	HL	HL
- MUSCADET COTEAUX de la LOIRE	HL	HL	HL	HL	HL
- MUSCADET COTES de GRANDLIEU	HL	HL	HL	HL	HL
- MUSCADET	HL	HL	HL	HL	HL
AOC GROS PLANT du PAYS NANTAIS				HL	

Sans MENTION

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
	Volume de Réserve distillé	Volume de Réserve revendiqué	Volume de Récolte 2011 revendiqué	Volume TOTAL revendiqué en 2011 Colonnes 2 + 3	Volume de Réserve restant en stock dans la limite de 14 HI/Ha	Reconnaissance Crus Communaux
AOC - MUSCADET SEVRE et MAINE	HL	HL	HL	HL		HL
- MUSCADET COTEAUX de la LOIRE	HL	HL	HL	HL		HL
- MUSCADET COTES de GRANDLIEU	HL	HL	HL	HL		HL
- MUSCADET	HL	HL	HL	HL		
AOC GROS PLANT du PAYS NANTAIS				HL		

(2) Attention !!! Votre Réserve doit être revendiquée (Réserve glissante) pour conserver vos droits à Réserve.

(4) Le Volume TOTAL revendiqué en 2011 est au maximum de 47 HI/Ha pour les appellations sous-régionales Muscadet (avec et sans mention sur lie) et 57 HI/Ha pour le Muscadet AC.

Fait à _____ le _____

Signature :